

VIGY

HESSANGE

le mag

Chères habitantes, chers habitants,

Les vacances sont déjà un lointain souvenir et la rentrée bat son **plein d'activités diverses et variées**. Votre municipalité est au côté de chaque génération et ce mois de septembre **une nouvelle infrastructure** ouvre pour le bien-être des plus jeunes d'entre nous.

ÉDITO

Depuis plusieurs années, le nombre d'assistantes maternelles était en baisse sur la commune laissant les parents seuls face à une problématique de garde. Sans solution, l'exode de nos plus jeunes foyers vers les communes offrant des services était un risque réel. En découlerait une hausse de la moyenne d'âge avec des conséquences directes de baisse d'effectifs sur les écoles, le collège et la vie associative qui s'éteindrait peu à peu. Être élu c'est avoir une vision qui dépasse le mandat et qui **se projette vers l'avenir**. Cette vision doit être accompagnée de la sagesse nécessaire liée à la préservation des finances publiques. Sur ce sujet de la petite enfance, nous avons concilié les deux en nouant un **partenariat avec les PEP Lor'Est** et depuis lundi 16 septembre, **une micro-crèche est en service** et propose 20 places pour les bambins de 0 à 3 ans.

Un accord gagnant-gagnant qui offre une garantie à la Caisse d'Allocations Familiales, une infrastructure neuve et moderne à l'association des Pep Lor'Est et une solution de garde de qualité aux jeunes parents de Vigy et des alentours.

A l'autre bout du chemin de la vie, nous agissons aussi et la première réunion de **lancement des travaux des Maisons Séniors** est déjà programmée. Sur le lien social et la qualité de vie, c'est le projet de la **rénovation de La Place de l'Eglise** qui va bientôt démarrer. Je tiens à **remercier tous les participants** aux réunions de concertation publique qui ont permis de récolter les avis de chacun. Le consensus trouvé entre idées, contraintes techniques, obligations réglementaires, fluidité du trafic, stationnement, écologie et lieu convivial fera un beau résultat.

A 17 mois de la fin de ce mandat malgré l'histoire et la pandémie, les projets ont été nombreux, les promesses tenues et il reste encore beaucoup à faire.

En tout cas, comme le nouvel éclairage public LED qui nous permet désormais de le laisser allumer toute la nuit, **Vigy-Hessange est en lumière**. Nous sommes une centralité dynamique et nous devons le rester. Je me dois aussi d'éclairer et de **remercier les 18 conseillers municipaux** qui consacrent des soirées, des journées, des week-ends et je pense ne pas me tromper en disant que c'est avec le plaisir de faire avancer leur village.

Dans quelques jours, nous aurons le plaisir de faire la fête à l'occasion de la **Saint Léger**, j'espère vous y retrouver nombreux, en attendant **je vous souhaite un bel automne**.

Sylvain WEIL
Maire de Vigy

DOSSIER

- Lagune à Hessange
- Trop d'accident avec les chiens

COMMISSIONS

- A vos agendas en octobre !

DIVERS

- Actualités
- Carnet rose
- Mariage
- Décès



LAGUNE À HESSANGE



En 2020, le constat sur l'assainissement à Hessange était plutôt inquiétant pour ne pas dire alarmant. Depuis quatre décennies, un minimum de 20m³ d'eaux sales se déversaient quotidiennement dans le milieu naturel sans traitement. Ces eaux allaient rejoindre La Bévothe, ruisseau fortement pollué aux phosphates. L'urgence était double, d'une part d'un point de vue environnemental, la commune de Vigy ne pouvait plus polluer et **s'exposer à des amendes**, d'autre part financière pour les habitants puisque les zonages d'assainissement n'étant toujours pas fait, il y avait un **risque qu'Hessange soit identifié en zone d'assainissement non collectif**. Dans cette hypothèse, chaque habitation aurait dû prendre en charge des travaux de station autonome qui coûte en moyenne 12 000€.

La première étape était de **définir le lieu le plus propice** respectant les critères légaux et techniques d'implantation. Il a fallu **ensuite rencontrer les propriétaires** afin de trouver un terrain d'entente pour acquérir les parcelles nécessaires. Ils sont d'ailleurs **à remercier** puisqu'une grande majorité a été conciliante et sensible aux enjeux cités plus haut.

La seconde étape consistait à **convaincre la communauté de communes**, compétente dans ce domaine. Le sujet avait déjà été évoqué au sein de cette collectivité mais la précédente municipalité l'avait stoppé pour un projet

de lotissement qui n'avait toutefois que peu de chance de voir le jour car la zone était inconstructible.

Néanmoins, ce n'était pas le seul point bloquant car ce projet était mal inventorié au niveau du Plan d'Action Opérationnel Territorialisé de l'Etat et ne permettait pas un subventionnement dans le cadre des fonds dédiés à l'assainissement. Les délais étaient également dépassés pour le réorienter. La communauté de communes ne souhaitait pas intervenir sans un financement extérieur d'un minimum de 60% et ne disposait pas de l'ingénierie pour aller chercher ce montant. Le Maire également Vice-Président de la CCHCPP est donc intervenu auprès de l'agence de l'eau afin de trouver une possibilité d'accompagnement. Après plusieurs analyses et sorties sur le terrain, **le fond de lutte contre la sécheresse s'est avéré éligible** à création de cette lagune car elle rejettera régulièrement de l'eau dans le milieu naturel et luttera contre la sécheresse.

Cette lagune sera composée d'un bassin divisé en deux et d'un filtre à roseaux. Elle fonctionnera grâce à la gravité et le seul équipement électrique fonctionnera grâce à l'énergie solaire. **Son coût est de 460 000€ dont 60% est subventionné par l'Agence de l'Eau Rhin Meuse.**

Après 40 années de tergiversation, notre municipalité est parvenue enfin à régler cette situation complexe et préserver les habitants d'Hessange d'un coûteux investissement.

TROP D'ACCIDENTS AVEC LES CHIENS



Vous aimez vos animaux cependant le côté sauvage peut ressurgir et provoquer comme cela fut déjà le cas plusieurs fois dans notre commune des accidents.

Le Règlement Départemental Sanitaire de la Moselle est clair : « les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique en zone urbaine qu'autant qu'ils sont **tenus en laisse** ». En dehors de ces zones, vous devez tenir votre chien en laisse s'il présente un danger pour les personnes ou d'autres animaux domestiques.

En l'occurrence, lorsqu'un tiers est rencontré avec ou sans animaux le chien doit être tenu en laisse.

Dans la totalité des accidents, l'animal n'avait jamais rien fait et était bien évidemment le plus adorable des animaux.

Ces règles respectées permettent à tout le monde de circuler sans crainte pour sa personne ou pour son animal.

À VOS AGENDAS EN OCTOBRE !

Fête de la Saint Léger du lundi 30 septembre (19h)
au dimanche 13 octobre inclus.

Nos amis forains reviennent comme chaque année pour célébrer la fête patronale. Cet évènement sera accompagné de nos partenaires : l'Encas et le Café de la place

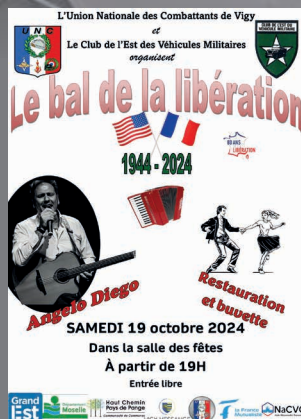
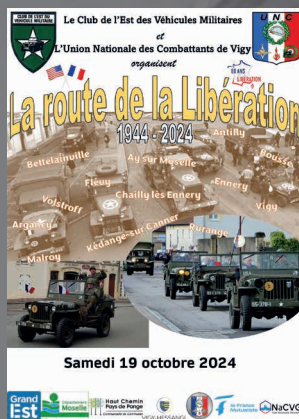
> Inauguration le samedi 5 octobre à 13h30
sur la place

> Tarif réduit les mercredis et le samedi 12 octobre :
1 ticket acheté = 1 ticket offert



> Du 11 au 13 octobre :

Les CLAOUNS proposent la 2ème édition du Festival de Théâtre avec un programme bien chargé, composé de différentes représentations adaptées à tous les publics (entrées libres)



> Les 19 et 20 octobre :

Le Club de l'Est des Véhicules Militaires et l'Union Nationale des Combattants de Vigy et Environs organisent les 80 ans de la Libération :

- **Samedi 19 octobre** : 20 véhicules militaires américains sillonneront plusieurs communes durant la journée. Le soir, rendez-vous au foyer pour le bal de la Libération.
- **Dimanche 20 octobre** : ambiance bivouac à l'espace gare ! Cérémonie à 11h, baptêmes en Jeep, multitude d'expositions (véhicules militaires en tout genre, des miniatures, des cartes postales envoyées par des soldats), jeu de l'oie mémoriel par l'ONACVG avec la participation d'ASCOMEMO à 15h, baptêmes de Jeep.



AUTRES DATES À RETENIR

> 11/11 – 10h30 : Cérémonie avec la participation de l'école primaire, la fanfare et le Club de l'Est des Véhicules Militaires

> 30/11-01/12 : Marché de Noël, au foyer rural, organisé par Mi-temps multi loisirs.

ACTUALITÉS



Travaux

Travaux au **colombarium** : nouvelle acquisition car forte demande, les pavés au sol ont été réalisés par les services techniques.

Oeuvre d'Art

Les anneaux olympiques, tableau réalisé par l'association Mi-temps multi loisirs, avec le concours de la mairie et de la communauté de communes.



Estivales

Les Estivales à Vigy ont fait sensation ! Un grand merci au Tennis Club pour l'organisation de la **première brocante semi-nocturne**.

Nos aînés à l'honneur

Repas des aînés à l'Adeppa le dimanche 8 septembre. **Plus de 100 personnes** étaient présentes pour profiter d'un bon repas et d'un après-midi animé par Thomas et Henri.



Nouveautés

Bienvenue à **Véronique et Émilie**. Elles sont le nouveau sourire de la mairie depuis cet été.

Bienvenue au nouveau directeur du périscolaire **Morgan De Block**.



Directeurs de la publication :

Sylvain Weil, Valentine Gabel, Isabelle Muller et Hervé Pritsky

Ont également participé à l'élaboration de cette édition,

les adjoints et les agents municipaux

Conception éditoriale et graphique : AK Graphisme & illustration



Périscolaire «Les petits torlats»

Nous recrutons une personne pour accompagner les enfants pendant leur repas. Une personne jeune retraitée par exemple, pour un complément de revenus.

Plus d'informations :

- periscolaire@mairie-vigy.fr
- contact@mairie-vigy.fr
- 03. 87. 77.91.27



CMJ

Nous attendons de **nouveaux membres**, des enfants du CM1 à la 3ème.

CARNET ROSE

Marcel
CHIAPPA

Liam
FEY

Laly
SORIANO

MARIAGE

Darlène LÉONARD & Nicolas OULERICH
Mélanie ROUSSET & Julian LEGRAND



UNE PENSÉE POUR

Bernard VINCENT
Albert KRITTER
Michel AUDIN
Marie-Thérèse SARTOR

qui nous ont quittés

